

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

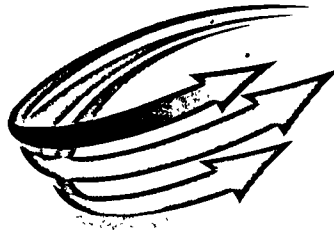
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00995

Numéro SIREN : 404 322 422

Nom ou dénomination : AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/051829



Audit Fiscalité et Conseils

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Justificatif conforme.

SAS AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

3 rue du Colonel Chambonnet
Parc Saint Exupéry l'Atrium
69500 BRON
Siret : 40432242200035 - NAF : 6920Z



3 rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON
Tél. : 04.72.14.83.83 – Fax : 04.72.14.83.89 – contact@afc-experts.fr

S.A.S au capital de 100 000 € - RCS LYON B 404 322 422
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie de Lyon

Etats simplifiés de l'exercice

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	37 726	37 726		2 006
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	350 052	162 038	188 013	102 645
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	15 100		15 100	15 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	402 878	199 765	203 113	119 751
Stocks				
Matières premières et autres approv.	5 016		5 016	4 850
En cours de production de services	2 850		2 850	1 880
Créances				
Clients et comptes rattachés	851 731	168 123	683 608	781 658
Fournisseurs débiteurs	827		827	
Etat, Impôts sur les bénéfices				22 592
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 491		3 491	12 245
Autres créances	1 000		1 000	
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 200		10 200	10 200
Disponibilités	924 772		924 772	802 987
Charges constatées d'avance	17 056		17 056	18 326
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 816 943	168 123	1 648 820	1 654 738
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 219 821	367 888	1 851 933	1 774 490



**Bilan**

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	91 000	91 000
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	603 132	577 047
Résultat de l'exercice	73 499	76 085
TOTAL CAPITAUX PROPRES	877 631	854 132
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	98 513	25 092
Découverts et concours bancaires	137	104
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	98 650	25 196
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 167	5 791
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 717	50 409
Personnel	186 451	181 740
Organismes sociaux	160 357	162 769
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 331	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	166 758	178 059
Autres dettes fiscales et sociales	11 615	12 353
Dettes fiscales et sociales	531 512	534 920
Autres dettes	11 145	15 724
Produits constatés d'avance	289 112	288 317
TOTAL DETTES	974 302	920 357
TOTAL PASSIF	1 851 933	1 774 490



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 851 933 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 73 499 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.





Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi



**Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	38 838		1 112	37 726
Immobilisations corporelles	274 202	143 382	67 533	350 052
Immobilisations financières	15 100			15 100
Total	328 140	143 382	68 645	402 878
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	36 832	2 006	1 112	37 726
Immobilisations corporelles	171 557	47 764	57 283	162 038
Immobilisations financières				
Total	208 389	49 771	58 395	199 765
ACTIF NET				203 113

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		143 382		143 382
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		143 382		143 382
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 112	67 533		68 645
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 112	67 533		68 645





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 889 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 100		15 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	851 731	851 731	
Autres	5 318	5 318	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 056	17 056	
Total	889 205	874 105	15 100
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	74 521
BANQUES PROD. A RECEVOIR	13 437
Total	87 958





Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 3 125 titres d'une valeur nominale de 32,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 974 302 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	137	137		
- à plus de 1 an à l'origine	98 513	24 844	73 670	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 717	40 717		
Dettes fiscales et sociales	531 512	531 512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 312	14 312		
Produits constatés d'avance	289 112	289 112		
Total	974 302	900 632	73 670	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 620			
(**) Dont envers les associés	3 167			



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	22 850
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	46
BANQUES INTERETS COURUS	137
CONGES A PAYER	125 651
PERSONNEL-PRIMES A PAYER	60 800
CH.SOC+FISC S/CONGES	50 260
CH.SOC.S/PRIMES CAP	24 320
ETAT - CET A PAYER	4 234
T.V.T.S CAP	922
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	5 410
Total	294 629



**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	17 056		
Total	17 056		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	289 112		
Total	289 112		

AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000,00 €
Siège social : 3 rue du Colonel Chambonnet Parc Saint Exupéry l'Atrium
69500 BRON
404 322 422 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 DECEMBRE 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 73 498,8 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 73 498.80 €
- Soit un bénéfice distribuable de 73 498.80 €
- Une somme de 50 000.00 € à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 16.00 €
- et le solde, soit 23 498.80 € au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 16,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 décembre 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2019

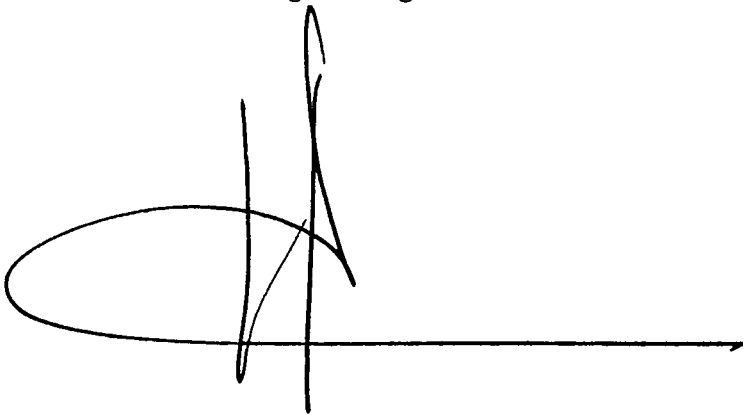
- Dividende global distribué :	50 000,00 €
soit, par titre :	16,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €

Exercice : 30/06/2018

- Dividende global distribué :	50 000,00 €
soit, par titre :	16,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	16,00 €

Exercice : 30/06/2017

- Dividende global distribué :	50 000,00 €
soit, par titre :	16,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a long horizontal stroke extending to the right.

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : AUDIT FISCALITE ET CONSEILS

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 404 322 622

Représentée par :

Nom : GERARDO Prénom : Rini

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30/06/2020

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

